

La **Fiche d'inscription** doit être transmise par courrier avec un chèque pour être prise en compte

FICHE D'INSCRIPTION PRÉSIDENT DE SECTION

Fiche à retourner, sous forme papier, avec votre chèque
A libeller au nom de la « section AET Gironde »

Nom : Prénom :
Section :
N° carte AET :
École(s) fréquentée(s) :
Téléphone :
E-mail :
Accompagnant(e) : Nom : Prénom :

RÉCAPITULATIF SÉJOUR*

Jeudi 19 mai :

Repas pris en charge par le siège pour le président de section

Dîner : 32 € / accompagnant X =€

Vendredi 20 mai :

Déjeuner : 40 €/pers. X =€

Dîner de gala : 53€/ pers. X =€

Frais d'organisation : 7 €/ pers. X =€

Total : =€

*Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure dûment justifié. Hébergement à la charge de chaque participant. Ne tardez pas à réserver : la ville de Saint-Emilion est un site classé par l'Unesco et mondialement connu.

Informations : www.saintemilion-tourisme.com

Le bulletin d'inscription avec le chèque sont à transmettre à :

Monsieur Pierre Boutié - 25 rue Goya, 33140
Villenave d'Ornon - Tél : 07 84 87 70 25

Questions à :

Gérard Taury - gerard.taury@orange.fr